CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30516** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : MENAGE ELECTRICITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/03/2016

58 RUE ANDRE BOULLE
41000 BLOIS

Capital : 157 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 1980B00046

Siret : 318 474 913 00031

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6110694

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 078097Y1247001 / 001 452575/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 078097Y1247001 / 001 452575/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 54 20 32 26 **Fax :**

Portable : 06 80 62 99 09

Responsabilité légale :
BOUQUET STEPHANE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@menage-elec-clim.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 199 559 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	09/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 10:58

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025